

PROGRAMME

15H - 16H

**La sortie du dispositif de protection : « Entre protection et insertion »**

La loi du 14 mars 2016 encadre la sortie du dispositif de protection de l'enfance et choisit de mettre l'accent sur l'accès progressif à l'autonomie des jeunes pris en charge.

Cette réforme crée différents outils qui seront présentés dans le cadre de cette intervention. Elle s'inscrit plus largement au sein des nombreuses politiques publiques ayant pour objectif l'insertion sociale et professionnelle des jeunes au titre de l'insertion, la lutte contre l'exclusion, l'Education Nationale ou encore la formation professionnelle.

Il est nécessaire de bien comprendre le cadre juridique existant pour mieux articuler ces différentes politiques nationales à un niveau local. Construire une réponse adaptée aux besoins de chaque jeune nécessite en effet de mobiliser à bon escient les ressources disponibles. Un tel objectif impose de construire pour chaque jeune un parcours progressif vers l'autonomie en prenant en compte son indépendance financière mais aussi les dimensions psychologiques, affectives et sociales de son existence.

- **Flore CAPELIER**, Docteur en Droit public, membre associé au Centre d'Etudes et de Recherches de Science Administrative, Université Paris II Panthéon Sorbonne

16H - 16H30

Questions posées à l'ensemble des intervenants

**COLLOQUE** « L'enfant et son environnement dans l'approche de la nouvelle Loi 2016 relative à la protection de l'enfant »

Journée animée par **Gilles SERAPHIN**,  
Directeur de l'Observatoire National de la Protection de l'Enfance

Présentation de la Loi par **Léonor SAUVAGE**, conseillère chargée de la Protection de l'Enfance au Cabinet de Laurence ROSSIGNOL, Ministre des Familles, de l'Enfance et des Droits des femmes et **Anne DEVREESE**, Directrice Générale Adjointe à l'Ecole Nationale de la Protection Judiciaire de la Jeunesse et ancienne conseillère Protection de l'Enfance auprès de la Ministre

8 décembre 2016

8h30 / 16h30

Centre des Congrès  
Aurillac

Entrée gratuite  
réservée aux  
professionnels  
Repas libre

**3 conférences**

- L'implication des familles : Une histoire d'équilibre. **Association EQUILIBRE, Royan**
- L'attachement : Les relations affectives du jeune enfant. **Blaise PIERREHUMBERT**
- La sortie du dispositif de protection : Entre protection et insertion. **Flore CAPELIER**



# PROGRAMME

**8h30**

Accueil café

**9h – 9h30**

Ouverture du colloque

**9H30 – 9H45**

Présentation du programme par

- **Gilles SERAPHIN**, Directeur de l'O.N.P.E

**9H45 – 11H30**

Présentation de la Loi du 14 Mars 2016

- **Léonor SAUVAGE**, Conseillère chargée de la Protection de l'Enfance au Cabinet de Laurence ROSSIGNOL, Ministre des Familles, de l'Enfance et des Droits des femmes
- **Anne DEVREESE**, Directrice Générale Adjointe à l'Ecole Nationale de la Protection Judiciaire de la Jeunesse de Roubaix, ancienne conseillère Protection de l'Enfance auprès de la Ministre

**3 conférences :**

***de la prévention à la sortie du dispositif de protection***

**11h30 – 12h30**

**«L'implication des familles : une histoire d'équilibre »**

À travers des exemples variés et à deux voix, la présidente et le directeur vous feront un historique de l'association qui interrogera les valeurs de celle-ci et son choix de travailler avec les ressources de l'environnement élargi de l'enfant, dans une approche de la clinique de la concertation. Si le droit ne peut s'entendre sans devoir, mettre l'accent sur les besoins de l'enfant ne peut se faire sans l'amputer des liens qui le construisent, à la recherche du plus juste équilibre.

# PROGRAMME

- **Béatrice BAUDRY**, Présidente (ancien psychiatre des hôpitaux, thérapeute familiale)
- **Philippe DUHARD**, Directeur Association Equilibre, Royan  
Lieu d'Echange et d'innovation ESPACE parental

**12H30 – 14H**

Pause déjeuner (repas libre)

**14H – 15H**

**« L'attachement : les relations affectives du jeune enfant »**

La théorie de l'attachement est issue des travaux de recherche théorique et clinique de John Bowlby ainsi que des développements expérimentaux de Mary Ainsworth. Cette théorie demeure aujourd'hui une pièce incontournable de la psychologie du développement et une référence importante pour le clinicien et le travailleur social. Elle concerne l'ensemble du développement socio-émotionnel, du bébé à la personne âgée. Blaise Pierrehumbert proposera un bilan des apports et des limites de cette théorie ainsi que ses enjeux en regard de l'histoire, de la culture et de la politique de la famille. Dans cette communication, il s'intéressera notamment aux questions, sujettes à débat, du primat maternel dans la théorie de l'attachement et abordera pour cela la question de l'attachement unique ou multiple, ainsi que celle de l'attachement aux professionnels en charge de l'enfant. Il montrera que les neurosciences, pourraient avoir leur mot à dire sur ces questions.

- **Blaise PIERREHUMBERT**, Docteur en psychologie, ancien directeur d'une unité de recherche au service universitaire de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent à l'université de Lausanne